

NCA-Rouiba

Société par Actions au capital de 2.761.944.000,00 DA
Siege social : Zone Industrielle de Rouïba Route nationale N°5 – BP 55 - 16300
Rouïba-Alger - Algérie.
R.C. : 16/00-0008627B99 / Identifiant fiscal : n° 099916000862732.Art. Imposition : 16420078811



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 20 JUIN 2024



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société NCA-Rouïba (la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, de ses perspectives d'évolution et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Le commissaire aux comptes de la Société (le « **Commissaire aux Comptes** ») vous donnera dans son rapport, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Il sera également soumis à votre approbation (i) la ratification de la nomination de deux de vos administrateurs, (ii) la nomination de deux représentants du comité de participation (le « **Comité de Participation** ») au sein du conseil d'administration de votre Société (le « **Conseil** ») (iii) la nomination de votre nouveau Commissaire aux Comptes.

I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A. CONTEXTE POLITIQUE

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité de l'année 2022 concernant la mise en œuvre du programme présidentiel en matière de politique économique et sociale. L'avènement des élections présidentielles qui auront lieu au second semestre 2024 ayant sans doute guidé ou accéléré quelques décisions d'ordre social, comme la revalorisation des pensions de retraites ; ou d'ordre économique comme la facilitation de l'accès au foncier pour les investisseurs. La nomination d'un nouveau premier ministre en novembre 2023 vient, de l'avis des observateurs, confirmer la volonté du président actuel de se représenter.

Sur le plan international, l'Algérie continue à entretenir de bonnes relations avec ses voisins Européens et continentaux. Néanmoins, en plus des tensions récurrentes avec le Maroc, de nouveaux foyers de tension apparus en 2023 dans la région du Sahel avec les changements de régimes au Niger et au Mali qui pourraient entamer les relations bilatérales historiquement bonnes avec l'Algérie.

B. CONTEXTE ECONOMIQUE

Le panorama macroéconomique de 2023 a été globalement positif et dans la continuité de l'année 2022, avec un secteur des hydrocarbures qui continue de jouer son rôle traditionnel de locomotive de l'économie algérienne. Avec une croissance estimée de 4.5%, ce segment permet aussi à l'Etat de stimuler le reste de l'économie via une commande publique qui tire l'ensemble des secteurs (industrie, construction, services). Ce segment hors-hydrocarbures devra par ailleurs clôturer l'année à 4.1% de croissance. L'ensemble de la croissance devrait se situer à 4.2%.

Agrégat	2019	2020	2021	2022	2023
Croissance (%)	1,0	5,1	3,4	4,7	4,2
Balance comptes courants (% PIB)	- 9,9	- 12,8	2,8	8,4	2,2
Inflation (%)	2,0	2,4	7,2	9,7	9,3
Pétrole (USD)	64	43	71	99	82
DZD / EUR	134	145	160	150	147
DZD / USD	119	127	135	142	136
Réserves de change (Mds USD)	63	48	45	61	68

Source : FMI, Boursorama, Banque d'Algérie

Les échanges à l'international font ressortir un solde positif de près de 3% du PIB qui induisent des excédents extérieur et budgétaire pour la deuxième année successive. Ce solde enregistre néanmoins un recul comparé à 2022 du fait de la baisse des cours du pétrole qui a par la même occasionné une permutation dans les exportations (plus de Gaz et moins de pétrole). Les réserves de change continuent de progresser et devraient enregistrer une hausse de 7 Milliards USD sur l'ensemble de l'année pour atteindre un solde estimé à 68 Milliards USD.

L'inflation a enregistré une baisse en 2023, même modeste, mais continue à se situer à des niveaux très élevés. Les épisodes de sécheresse et d'incendies enregistrés les deux dernières années ont particulièrement pesé sur les prix des produits alimentaires, et viennent s'ajouter aux deux premiers facteurs survenus en 2022 (hausse de l'énergie et du transport international) et leurs répercussions sur le coût des matières premières, en premier, et sur le coût des biens de consommations par la suite. Cette tendance baissière de l'inflation devrait se poursuivre dans les années à venir, malgré un rythme long, avant de retrouver ses niveaux d'avant pandémie.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Malheureusement, nous n'avons pas de sources d'informations fiables, pour pouvoir évoquer les parts de marchés et leur évolution en 2023.

A. ACTIVITES COMMERCIALES

Le volume distribué par la Société pour l'exercice 2023 a été d'environ 800.000 hectolitres, soit une croissance positive de plus de 1% par rapport à l'année 2022, qui a, par la même occasion, permis une croissance du chiffre d'affaires de +6%. Ceci grâce notamment aux actions ci-dessous :

Réalisations et priorités du 1^{er} Semestre 2023.

- Recrutement de quatre nouveaux distributeurs.
- Augmentation des prix des produits finis au mois de mars.
- Focus absolu sur les volumes, maximisation des ventes et objectifs par rapport au potentiel distributeurs : hausse de +40 000 Hectolitres au premier semestre 2023 par rapport à la même période de 2022.
- Recrutement d'un développeur CHR (Cafétéria, Hôtel, Restaurant) et développement de ce canal (Taux de couverture, DN, Mix SS, Profitabilité).
- Suivi de la performance, nettoyage de la base de données « Sell-In, Sell-Out » avec suivi rigoureux des plans d'action, relevé de DN sur l'application SFA.
- Performance du canal de Distribution prestigieuse : +17% en chiffre d'affaires et +18% en volumes.
- Différents Projets : DOIT (Audit Distributeur) ; digitalisation de la distribution directe Distributeurs au nombre de 16, soit une maîtrise de 70% des « Sell-Out » distributeurs.

Réalisation et priorité du 2^{iem} Semestre 2023 (conjuncture défavorable à partir du mois de septembre)

- Amélioration du Mix Marge par article Produit finis. Action coordonnée entre Contrôle de Gestion et équipe commerciale.
- Augmentation des prix des produits finis en juillet et novembre.
- Accélération du canal export vers quatre pays (Canada, Tunisie, France et Mauritanie).
- Multiples actions sur le plan marketing opérationnel : habillage des points de ventes sur le territoire national et des actions digitales bien ciblées.

B. INVESTISSEMENTS

En 2023, la Société a poursuivi ses efforts de montée en qualité et en conformité réglementaire avec des investissements axés principalement sur la réalisation de la nouvelle station d'épuration, ainsi que la rénovation du bloc mezzanine ravagé par l'incendie d'octobre 2022 et le réaménagement du siège de la Société.

Le montant des investissements réalisés en 2023 s'établit à 626 millions de Dinars Algériens contre 208 millions de Dinars Algériens lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 200%.

66% des investissements de 2023 ont concerné les installations techniques et le matériel, 21% en bâtiments et 10% en licences et matériels informatiques.

C. EFFECTIFS

Le nombre des effectifs de la Société a baissé de -2,7% en 2023 avec 434 salariés en décembre 2023 contre 446 à fin 2022.

D. RESULTATS FINANCIERS

Les états financiers de synthèse ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos, hors taxe, s'établit à 6,4 milliards de Dinars Algériens, en augmentation de 6% par rapport à l'exercice précédent pour lequel il s'élevait à 6,1 milliards de Dinars Algériens. Cette augmentation s'explique par :

- Un effet volume favorable, en augmentation de 1% par rapport à 2022 ;
- Un effet prix favorable de 6% généré par les hausses de prix actées en 2023 mais aussi celles actées en 2022 avec un impact total année en 2023.

La marge brute dégagée en 2023 s'établit à 1,93 milliard de Dinars Algériens (30% du chiffre d'affaires), en amélioration par rapport à 2022 avec 1,91 milliard de Dinars Algériens lors de l'exercice précédent (32% du chiffre d'affaires). La perte de 2% de marge brute est due à un fort impact de l'inflation des prix des intrants (360 millions de hausse sur le prix des matières premières et emballages, principalement sur les concentrés avec +200 Millions) partiellement compensé par les hausses de prix de ventes de nos produits. Il est à noter que le prix de l'orange a flambé au niveau mondial avec l'absence de production en Floride et la baisse au Brésil, aboutissant à une production moyenne en 2023, 10% inférieure à la moyenne des 5 dernières années et une hausse en janvier 2024 de 130% du prix du concentré brésilien vs l'année précédente.

Le résultat opérationnel courant est en dégradation avec un gain de 350 Millions de Dinars contre un gain de 622 Millions de Dinars lors de l'exercice précédent, soit une dégradation de 44%. Cela est dû essentiellement :

- Au décalage vers l'année 2023, suite à l'incendie d'octobre 2022, des travaux de maintenance prévues initialement en fin d'année 2022.
- A une augmentation des dépenses de publicité et marketing pour une meilleure visibilité des produits.

- A la hausse de la masse salariale (de 9,5%), suite à la signature d'un accord avec l'union locale du syndicat ; il est important de noter que les travailleurs n'avaient pas bénéficié d'augmentation générale depuis 2018 et qu'ils réclamaient un rattrapage des augmentations depuis cette date soit un montant de 92 859 124, 80 DZD), il est important de mentionner aussi la dégradation du climat social depuis Octobre 2023 avec une AG des travailleurs tenue en date du 24 /02/2024, ces efforts ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.
- A une hausse des autres frais fixes tels que les locations de dépôts (suite à la vente du dépôt à ALGAD société sœur) et les primes d'assurance 2023, conséquence de l'incendie d'octobre 2022.

Le résultat net de l'exercice s'est établi à un montant négatif de 176 millions de Dinars Algériens en 2023 contre un gain de 9 millions de Dinars Algériens en 2022.

III. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2023, soit un résultat négatif net d'un montant de 175.979.065,20 Dinars Algériens de la façon suivante :

- Résultat net	- 175.979.065,20 DZD
- Report à nouveau des exercices antérieurs	- 3.971.110.273,73 DZD
- Affectation au report à nouveau	- 4.147.089.338,93 DZD

Le solde négatif du report à nouveau se trouverait ainsi porté de la somme de -3.971.110.273,73 Dinars Algériens à la somme négative de -4.147.089.338,93 Dinars Algériens.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Les évènements notés à date sont :

- Dépôt dans les délais requis du certificat de conformité pour la Société et obtention du récépissé y afférent.
- Janvier 2024, lancement et mise sur le marché de la nouvelle gammes LEO. Une boisson de jus lactée destinée aux enfants et aux jeunes clients.
- Mars 2024, lancement de quatre nouveaux produits de la gamme original carton, avec un emballage plus attractif. (Orange, Grenade, Pomme Poire, Citron).

V. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2024

A. PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITE

L'année 2024 devra voir la Société renforcer ses positions sur le marché algérien des jus et acquérir de nouvelles parts de marché, et ce malgré un contexte international difficile (disponibilité/prix des matières premières, variation des taux de changes, etc...). Le niveau d'activité budgété pour l'exercice 2023 avait prévu un volume global d'environ 1 000 000 hectolitres. Cependant, suite à la baisse globale du marché constatée sur le dernier trimestre

2023 ainsi que le premier trimestre 2024, et qui a touché l'ensemble des opérateurs, l'objectif budgétaire a été revue à la baisse pour atteindre environ 851 000 hectolitres, soit une évolution par rapport à l'année 2023 de :

- Une hausse des volumes de vente de 8% ;
- Une hausse du chiffre d'affaires (HT) de 20%.

Cette prévision budgétaire intègre bien :

- Des taux de change :
- Une légère hausse du taux DZD/EUR : 148 en 2024 contre une moyenne de 147, soit une hausse de 0,7%.
- Une légère baisse du taux DZD/USD : 134 en 2024 contre une moyenne de 136 en 2023, soit une diminution de 1,5%.
- Une moyenne de hausse des prix des intrants emballage à 2% et des matières premières estimée entre 10% à 15%.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE TRESORERIE ET PLAN DE FINANCEMENT

Les efforts que portera la Société pour améliorer sa trésorerie cibleront en particulier la politique de recouvrement des créances et l'amélioration de la gestion des stocks. Notamment par une amélioration du processus de prévision des approvisionnements et des ventes.

VI. AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

A. MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que Monsieur Gilles MARTIGNAC a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 11 octobre 2023.

Le Conseil lors de sa réunion du 21 décembre 2023 a pris acte de cette démission et remercié Monsieur Gilles MARTIGNAC pour son implication au sein du Conseil de la Société.

Le Conseil a également décidé de pourvoir au remplacement du mandat laissé vacant par Monsieur Gilles MARTIGNAC par la cooptation de Madame Julie BOUCHARD pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027.

Nous vous proposons par conséquent de bien vouloir ratifier, lors de l'Assemblée, la cooptation de Madame Julie BOUCHARD en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Gilles MARTIGNAC.

Nous informons également que Monsieur Michel PALU a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 13 février 2024.

Le Conseil lors de sa réunion du 6 mai 2024 a pris acte de cette démission et remercié Monsieur Michel PALU pour son implication au sein du Conseil de la Société.

Le Conseil a également décidé de pourvoir au remplacement du mandat laissé vacant par Monsieur Michel PALU, par la cooptation de Monsieur Gregory CLERC pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027.

Nous vous proposons par conséquent de bien vouloir ratifier, lors de l'Assemblée, la cooptation de Monsieur Gregory CLERC en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Michel PALU.

Par ailleurs, nous vous informons à toutes fins utiles, que la société BIH Algérie, administrateur de votre Société, a décidé de désigner Monsieur Michel PALU comme son nouveau représentant permanent au sein du Conseil de la Société en remplacement de Madame Laurence DEQUATRE.

B. NOMINATION DE DEUX REPRESENTANTS DU COMITE DE PARTICIPATION AU SEIN DU CONSEIL

La Présidente rappelle qu'un comité de participation a été élu par les délégués du personnel de la Société (le « **Comité de Participation** »), dont la mission principale est de représenter les salariés auprès de la Société.

La Présidente informe l'Assemblée que par courrier daté du 17 janvier 2023 le Comité de Participation lui a communiqué le nom de deux de ses membres chargés de représenter les travailleurs de la Société au sein du Conseil d'Administration, en application de l'article 95 de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail (la « **Loi 90-11** »).

Ce courrier a été suivi par l'intervention de l'inspection du travail qui a (i) mis en demeure la Société de régulariser la situation suivant lettre du 24 octobre 2023 et (ii) dressé en date du 21 novembre 2023, un procès-verbal d'infraction à l'article 95 de la Loi 90-11.

La Présidente explique à l'Assemblée que le Comité de Participation a désigné parmi ses membres Messieurs Adel BEGAR et Toufik CHIHANI comme ses représentants afin de prendre part aux réunions du Conseil d'Administration de la Société en qualité d'observateurs lors du traitement des sujets relatifs à leurs champs d'intervention, tel qu'édicté par l'article 94 de la Loi 90-11.

C. MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Mohamed HARFOUCHE, Commissaire aux Comptes de la Société, arrive à échéance à la présente Assemblée.

Nous vous rappelons également que le mandat de Monsieur Mohamed HARFOUCHE, ayant déjà été renouvelé une fois lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2021, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

Nous vous précisons que la Société a engagé une procédure en vue de la sélection de nouveaux commissaires aux comptes et ce conformément à la loi (décret exécutif n° 11-32 du 27 janvier 2011).

A l'issue de cette procédure de sélection la liste des personnes et sociétés suivantes a été arrêtée :

- M. Nazim Abdelkader MEZIANE avec un total de 200 points.
- La société PASA AUDIT SRVICES ALGERIE SARL avec un total de 190 points,
- M. ZITOUNI ABDELRAHMANE MOHAMED LAMINE (AMLZI) avec un total de 180 points,
- M. GHEZAL SAMIR avec un total de 119 points.

Nous vous demandons donc de bien vouloir décider qui, parmi ces personnes, sera nommé en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes de la Société et vous proposons de fixer, conformément aux statuts de la Société, la durée de son mandat à trois années à compter de l'exercice 2024, soit jusqu'à la l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

VII. INFORMATIONS DIVERSES

A. PERFORMANCE INDUSTRIELLE

La Société a poursuivi ses efforts d'optimisation et de performance industrielles déjà entamés en 2020. Cependant, une dégradation des taux de perte a été constatée en 2023. Un plan d'action a été mis en place pour y remédier :

a) Dégradation des taux de perte et amélioration des TRS en 2023

Les performances de la Société sur les freintes et les taux de rendement en 2023 sont les suivantes :

- Taux de freinte sur emballages : 1,2% en 2023 contre 0,7% en 2022 ;
- Taux de freinte sur matières premières : 1,9% en 2023 contre 1,6% en 2022 ;
- TRS Taux de rendement Synthétique Carton : 70% en 2023 contre 68% en 2022 ;
- TRS Taux de rendement Synthétique PET : 63% en 2021 contre 60% en 2022.

b) Objectifs pour l'exercice 2024

Les objectifs que la Société s'est fixée pour l'exercice 2024 sont les suivants :

- Taux de freinte sur emballages : 1,6% ;
- Taux de freinte sur matières premières : 0,9% ;
- TRS Taux de rendement Synthétique CARTON : 73% ; et
- TRS Taux de rendement Synthétique PET : 70%.

B. TRAVAUX DU COMITE ETHIQUE

a) Mise en œuvre du programme de conformité en 2023

La Société a maintenu sa cadence pour le déploiement du programme de conformité sur l'exercice 2023, avec la mise en œuvre d'un nouveau déploiement qui concerne le traitement et la gestion des conflits d'intérêts. A cet effet, nous avons identifié un total de 86 collaborateurs exposés. Sur ce volet, certaines actions ont été mises en place, notamment une formation destinée aux membres du COGES pour promouvoir l'outil de déclaration, ainsi que la réalisation de deux autres formations et trois communications pour déployer la procédure et sensibiliser le plus de collaborateurs à la déclaration spontanée. Même exercice a été appliqué pour les 9 nouveaux collaborateurs exposés.

En ce qui concerne la gestion des risques, nous avons procédé à la mise en place toutes les mesures d'amélioration fixées lors de la cartographie des risques de 2022. Sur le volet de la Due diligence un travail a été réalisé avec l'équipe des achats, consistant en la révision et la mise à jour de la liste des fournisseurs de la première campagne ainsi que la relance des fournisseurs n'ayant pas fait de retour de leur questionnaire et la finalisation des supports d'analyse conformément à la procédure. L'exercice a été étendu sur les nouveaux fournisseurs référencés pour 2023 où nous avons réalisé cinq due diligences sur neuf nouveaux fournisseurs et sept due diligences sur onze fournisseurs de la campagne initiale.

La mise en œuvre du plan de formation et communication a été réalisée à la fin du 2ème semestre, avec l'accomplissement de trois formations pour le CODIR en 2023 autour du conflit d'intérêts ainsi que sa politique de gestion, et la notion de l'utilisation du triangle de la fraude. Nous avons atteint un total de 167 collaborateurs exposés formés en 2023 autour du programme de conformité et les principes du Code de conduite, avec 13 formations dispensés en tout. Deux sessions de formations au programme de conformité ont aussi été assurées à tous les nouveaux collaborateurs ayant rejoint la société pendant l'année 2023, avec l'intégration de la politique du conflit d'intérêt.

Sur le plan de la communication, nous avons continué à transmettre des rappels sur le respect du Code de conduite à tous les collaborateurs, mais aussi pour les partenaires commerciaux à travers la boîte mail Castel Communications, ainsi qu'à travers la boîte mail du comité éthique Algérie et les différentes affiches sur le site de NCA Rouiba. D'autres communications ont été déployées, notamment sur le dispositif d'alerte, sur la procédure des cadeaux et invitations, le conflit d'intérêts, sur le harcèlement sexuel dans le milieu du travail, le triangle de la fraude et la composition actualisée des membres du comité éthique et leur principale mission.

Pour la Journée Mondiale de l'Ethique, qui a été célébrée le 25 octobre 2023 et s'est étalée jusqu'au 09 novembre 2023, une occasion pour traiter du sujet du harcèlement sexuel et agissements sexistes dans le milieu du travail, suivi d'un débat avec la participation de près de 41 personnes et un taux appréciable de satisfaction de 87%.

Pour la journée mondiale contre la corruption qui a coïncidé le 10 décembre 2023, elle a été marquée par la thématique de la confidentialité en entreprise sous forme de journée de sensibilisation, l'occasion pour présenter la loi sur la protection des données à caractère personnel en vigueur, visant le personnel exposé. Nous avons enregistré une participation totale de 16 collaborateurs avec un taux de satisfaction atteignant les 82%.

b) Objectifs pour l'exercice 2024

Pour l'exercice 2024, nous fixons les objectifs suivants dans le cadre de la poursuite du déploiement du programme de conformité, dont certains sont déjà engagés :

- Poursuivre le déploiement du dispositif de contrôle interne avec la finalisation du contrôle comptable et financier, Ressources Humaines et Commercial et la mise en place du contrôle pour les domaines Gestions de stocks et Achats.
- Poursuivre les travaux de la Due Diligence pour les fournisseurs et la revue qualité avec l'intégration du processus qualité et refonte de la matrice d'analyse avec la redéfinition du scoring.
- Poursuivre le déploiement de la procédure sur la gestion des conflits d'intérêt et la campagne annuelle avec la nouvelle plateforme en ligne.
- Participation au séminaire conformité pour les référents éthiques qui sera organisé en juin.
- Renforcement de la communication et la formation des collaborateurs à la suite de la révision du code de conduite avec :
 - La formation des membres du CODIR, et des collaborateurs exposés sur les thèmes du blanchiment d'argent, financement du terrorisme et les sanctions internationales ;
 - Renforcer la communication avec les collaborateurs et les partenaires commerciaux autour du Code de conduite révisé et le traitement de ses nouvelles thématiques ;
 - Organisation d'une journée de sensibilisation sur la conformité et le Code de conduite à l'occasion de la Journée Internationale contre la corruption en décembre 2024 ;
 - Poursuivre la formation des nouveaux employés au programme de conformité et aux principes du code de conduite révisé ;

C. TRAVAUX EN MATIERE DE RSE

S'agissant des engagements et des travaux de la Société en matière de Responsabilité Socio-Environnementale « RSE » en 2023, la Société a mis l'accent sur les piliers suivants :

- Renforcer la sécurité et les conditions de travail sur site.
- Préserver notre environnement, Soutenir les communautés.
- Accompagner la montée en compétences de nos collaborateurs

Ce qui a permis aux résultats ci-dessous.

a) Volet social

En 2023, chaque salarié a reçu en moyenne 17,5 heures de formation. Au total, 7.575 heures de formation ont été dispensées sur l'année.

Sur la partie SST, l'entreprise a réussi à réduire les accidents du travail de 58 %, passant de 12 à 5 accidents, et a enregistré une diminution de 80% du nombre de jours perdus suite à un

accident, passant de 344 à 68 jours. La société va redoublée d'effort en 2024 pour réduire d'avantage les accidents du travail. L'amélioration continue des mesures nécessaires pour assurer la sécurité des salariés et protéger leur santé physique et mentale reste la priorité de la Société.

b) Volet environnemental

Les performances environnementales en 2023 par rapport à 2022 sont les suivantes :

- Diminution de + 10% sur le ratio eau par litre de produit ;
- Diminution de + 8,5% sur le ratio électricité par hectolitre ;
- Diminution de - 6% sur le ratio vapeur par hectolitre ;
- Augmentation de + 3% sur le % de recyclage des déchets.

c) Volet sociétal

D. Certifications



Actions de solidarité et ou de sponsoring

De nombreuses actions de solidarité ont été menées au cours de l'année 2023 :

Nature	Quantités/ Volumes	Organisation bénéficiaire	Objectif de l'action
Mécénat	100 cannes pour non-voyants	STRAPP	Journée de la canne Blanche Distribution de 100 Cannes pour les non voyants , et collaboration avec la startup Strapplife pour développer une application et stickers pour les non voyants
Mécénat	100 Cartables	STRAPP	Journée de l'Alphabétisation Distribution 100 cartables avec affaires scolaires en faveur de l'office national d'Alphabétisation et d'enseignement des adultes

d) Objectifs pour les prochains exercices

Les objectifs de la Société en matière de RSE pour 2024 sont les suivants :

- Rencontre trimestrielle inter-sites QHSE/RSE avec audit et suivi des ratios ;

- Elargissement du mode de calcul du bilan carbone pour atteindre le scope 3 et définir les objectifs à l'horizon 2028 ;
- Engagement dans une démarche volontaire et encouragement de l'entrepreneuriat ;
- Lancement du projet collecte du verre poste consommation.



Votre Commissaire aux Comptes va vous présenter ses rapport général et spécial au titre de l'exercice 2023. Vous aurez à approuver les termes et conclusions du rapport spécial et les conventions qui y sont mentionnées.



Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

Le Conseil remercie tout le personnel de la Société pour son travail, sa motivation et son dévouement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

